

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 mars 2021

#Covid-19 #Tester-Alerter-Protéger #Isolement #Infirmiers

Visites d'aide à l'isolement par un infirmier auprès des patients positifs à la Covid-19 dans le Tarn-et-Garonne

Depuis le 21 janvier 2021, les enquêteurs sanitaires de l'Assurance Maladie en charge du *contact tracing* proposent systématiquement aux personnes testées positives à la Covid-19 une visite à domicile par un infirmier, prise en charge à 100 % et sans avance de frais. Cet accompagnement consiste à rappeler les gestes barrières, tester les autres membres du foyer et détecter si des difficultés sociales peuvent être prises en charge.

Les infirmiers du département de Tarn-et-Garonne peuvent s'inscrire sur la plateforme INZEECARE afin d'accéder au dispositif d'accompagnement à domicile des patients testés positifs à la Covid-19. Une campagne de présentation par les Délégués d'Assurance Maladie a permis de faire connaître le dispositif, et à ce jour ce sont 40% des infirmiers du département qui sont inscrits sur l'application.

Madame Séverine LOUDA, infirmière libérale à Montech, a accepté de répondre à quelques questions concernant sa mission.

Madame LOUDA, pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste cette mission ?



Cette mission d'accompagnement par l'infirmière à domicile est axée sur 4 points : le rappel des gestes barrières dans un 1^{er} temps, dans un 2^e temps de tester au domicile des patients les autres membres du foyer. Ensuite elle permet de repérer une situation à risque et s'il y a situation à risque d'un point de vue social ou psychologique, on peut les orienter vers la cellule territoriale d'appui à l'isolement. Enfin, on fait un le point avec le médecin traitant sur l'état général du patient que l'on a rencontré.

Pour quelles raisons avez-vous souhaité faire ces visites ?

Je souhaite lutter au mieux contre cette pandémie, éviter aux gens de rester isolés à leur domicile sans une information claire et précise et puis aider vraiment dans cette pandémie, être acteur de nos soins.

Pouvez-vous nous préciser l'importance de la mission pour le patient ?

Cette mission est importante pour le patient parce qu'elle rompt un peu l'isolement pour certains qui n'ont pas du tout accès à d'autres personnes que ce soit famille, voisin, ou paramédicaux. Elle permet de rappeler les gestes barrières et d'avoir une coordination avec tous les membres des équipes pluridisciplinaires dont il pourrait avoir besoin.

Quels sont les besoins les plus fréquents des patients que vous avez pu constater ?

Cette visite domiciliaire permet d'avoir une relation de confiance, d'écoute avec le patient. On peut être un soutien, on peut les aider à résoudre quelques problèmes que ce soit matériels, psychologiques, médicaux évidemment ; les besoins des patients à l'heure actuelle c'est d'avoir de l'information et d'avoir accès aux soins et aux divers professionnels.

Dans l'immédiat je n'ai pas rencontré de situation trop dramatique parce que le travail de la CPAM étant très important, il est assez large et couvre en grande partie le besoin des patients.

Est-ce important pour vous, en tant qu'infirmière libérale, d'y participer ?

Oui, tout à fait. Les infirmiers inscrits sur l'application INZEECARE permettent de balayer un certain secteur de soin. Lorsque l'on s'inscrit sur cette plateforme, on détermine une géolocalisation ce qui permet de couvrir un certain territoire et je trouve qu'il est important de pouvoir maîtriser territorialement cette épidémie. Cela pourra éviter une propagation en expliquant bien et en donnant les bonnes informations aux patients, qui peut être seront plus à l'écoute des personnels soignants qui sont à proximité.

A propos de l'Assurance Maladie

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 16 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN.

Contacts presse

Communication.cpam-montauban@assurance-maladie.fr